

Kit Handicap

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

Dispositif de conformité au Référentiel National Qualité — i

Organisme de formation	Flashcomet — André Debaisieux
Référent handicap	André Debaisieux
Contact dédié handicap	06.30.00.91.44 · andre.debaisieux@gmail.com
Adresse	23 Av. de Toulouse, 31240 L'Union
Date de mise à jour	 / /
Version du document	1

Ce document rassemble l'ensemble du dispositif mis en place par Flashcomet pour accueillir, accompagner, former ou orienter les personnes en situation de handicap. Il s'applique à toutes les prestations, y compris en l'absence de bénéficiaire concerné à ce jour. Les informations transmises par un bénéficiaire dans ce cadre sont strictement confidentielles.

1. Charte d'engagement accessibilité

Flashcomet s'engage à rendre ses formations accessibles et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à chaque personne en situation de handicap de suivre ses prestations dans les meilleures conditions. À ce titre, Flashcomet s'engage à :

- désigner un référent handicap identifié, interlocuteur privilégié des bénéficiaires, des financeurs et des partenaires ;
- informer les publics, dès la phase d'information et d'inscription, de la possibilité de bénéficier d'un accompagnement adapté et de la manière de le solliciter ;
- analyser, pour chaque demande, les besoins de compensation en lien avec les objectifs et les modalités de la formation ;
- rechercher et mettre en œuvre les adaptations raisonnables (pédagogiques, matérielles, techniques, organisationnelles et relatives aux modalités d'évaluation) ;
- mobiliser un réseau de partenaires spécialisés et, lorsque l'adaptation ne peut être assurée, orienter la personne vers une solution ou une offre de formation adaptée ;
- garantir la confidentialité des informations relatives à la situation de la personne ;
- actualiser régulièrement les connaissances du référent handicap ainsi que la liste des partenaires mobilisables ;
- veiller à l'accessibilité des conditions de formation, que la prestation se déroule en présentiel, en intra chez le client ou à distance.

Fait à L'Union, le / /

Le référent handicap : André Debaisieux

2. Le référent handicap

Référent désigné : André Debaisieux, dirigeant-formateur de Flashcomet.

Contact : 06.30.00.91.44 · andre.debaisieux@gmail.com

Missions du référent

- être le point de contact pour toute question liée à l'accessibilité et au handicap ;
- recevoir et analyser, en toute confidentialité, les besoins exprimés par les bénéficiaires ;
- coordonner la mise en place des adaptations nécessaires ;
- mobiliser le réseau de partenaires et, si besoin, orienter la personne ;
- assurer le suivi du parcours et la traçabilité des mesures mises en œuvre ;
- maintenir et actualiser ses connaissances sur le handicap et la compensation (veille, sensibilisation, formation).

3. Procédure d'accueil et d'accompagnement

Étape 1 · Information en amont

L'accessibilité et la possibilité d'un accompagnement adapté sont mentionnées sur les supports d'information (site, programmes, convocations). Chaque bénéficiaire est invité à signaler tout besoin spécifique au référent handicap, dès l'inscription ou avant le démarrage.

Étape 2 · Expression du besoin et prise de contact

Le bénéficiaire signale son besoin au référent handicap. Il n'est jamais tenu de préciser la nature de son handicap. Un échange confidentiel est organisé pour recueillir les besoins et rassurer sur la démarche.

Étape 3 · Analyse des besoins de compensation

Le référent analyse les besoins de compensation au regard des objectifs pédagogiques, des contenus et des modalités de la formation, afin d'identifier les adaptations pertinentes.

Étape 4 · Mise en place des adaptations

Les adaptations raisonnables sont définies et formalisées dans la fiche individuelle (section 5) : adaptations pédagogiques (rythme, supports adaptés, méthodes), matérielles et techniques (aides, équipements), organisationnelles (horaires, pauses, lieu, format présentiel ou distanciel) et relatives aux modalités d'évaluation (temps majoré, format adapté).

Étape 5 · Mobilisation du réseau ou orientation

Lorsqu'une expertise externe est nécessaire, ou lorsque l'adaptation dépasse les capacités de l'organisme, le référent mobilise les partenaires spécialisés (section 4) ou oriente la personne vers une offre de formation adaptée.

Étape 6 · Suivi et traçabilité

L'accompagnement fait l'objet d'un suivi tout au long du parcours, avec les ajustements nécessaires. L'ensemble des échanges et mesures est consigné et conservé dans le dossier du bénéficiaire.

4. Réseau de partenaires mobilisables

Liste des acteurs du champ du handicap mobilisables par Flashcomet pour l'accueil, l'accompagnement, l'orientation des bénéficiaires et la mise en place des mesures de compensation. Les coordonnées locales sont à compléter et à vérifier lors de chaque mise à jour du kit (au moins une fois par an).

Structure	Rôle / champ d'intervention	Coordonnées (à compléter / vérifier)
Ressource Handicap Formation (RHF) — Occitanie	Appui gratuit aux organismes de formation pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.	
Agefiph	Aides et services pour l'emploi et la formation des personnes handicapées (secteur privé). www.agefiph.fr	
Agefiph — délégation Occitanie	Interlocuteur régional pour les dispositifs et le financement de la compensation.	
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. www.fiphfp.fr	
Cap emploi — Haute-Garonne (31)	Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap.	
MDPH — Haute-Garonne (31)	Reconnaissance des droits (RQTH), orientation et évaluation des besoins de compensation.	
Autre partenaire local	(médecine du travail, associations spécialisées, structures ressources...)	

Traçabilité des contacts avec le réseau

Date	Partenaire	Objet du contact	Suite donnée

5. Fiche individuelle d'accueil et d'adaptation

À compléter lorsqu'un bénéficiaire signale un besoin spécifique. Ce document matérialise la mise en œuvre effective des mesures et constitue la preuve attendue par l'auditeur. Il est conservé de manière confidentielle dans le dossier du bénéficiaire.

Nom et prénom du bénéficiaire	
Formation concernée	
Date de la demande	
Référent handicap	André Debaisieux

Besoin signalé par le bénéficiaire (la nature du handicap n'a pas à être précisée)

Besoins de compensation identifiés

Adaptations mises en place

☐ **Pédagogiques** (rythme, supports adaptés, méthodes) :

Détail

☐ **Matérielles et techniques** (aides, équipements) :

Détail

☐ **Organisationnelles** (horaires, pauses, lieu, présentiel / distanciel) :

Détail

☐ **Modalités d'évaluation** (temps majoré, format adapté) :

Détail

Partenaire(s) mobilisé(s) et / ou orientation éventuelle

Suivi et ajustements en cours de parcours

Date : / /

Signature du référent handicap :